

# Prévenir le danger grave et imminent par la compétence sécurité

L'intérêt qu'il y a à se retirer d'une situation de danger grave et imminent relève de l'évidence. Apprécier (À TEMPS !) qu'une situation nous confronte à un danger grave et imminent est moins aisé :

- Que ce soit a priori par les premiers intéressés pour se protéger et protéger les autres,
- Que ce soit a posteriori pour déterminer les mesures à prendre.

Cette formation fournit des outils permettant d'améliorer la capacité de réaction face à un danger grave et imminent.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Qu'est-ce qu'un Danger Grave et Imminent (DGI) ?

- Comment est défini juridiquement le DGI
- Le droit et la réalité : identifier et évaluer le danger
  - Danger, risques, criticité d'une situation

### La prévention des risques graves et la gestion du risque

- Identifier le DGI et l'évaluer
- La sous-estimation des risques graves et peu probables
- Les attitudes face au risque
- Réagir face au DGI, se protéger, protéger les autres
- Prévenir le DGI par le développement de compétences de sécurité
- Passer de l'application de consignes de sécurité à la mise en œuvre de compétences de sécurité

### Les droits et devoirs en cas de danger grave et imminent

- Les devoirs de l'employeur
  - Interdiction de demander la reprise du travail
  - Interdiction de prononcer des sanctions
  - Obligation de protéger les salariés
  - Obligation d'enquêter
  - Obligation de sécurité de résultats
- Les droits et devoirs des salariés
  - Le droit de retrait
  - Le devoir d'alerte
  - L'interdiction de créer des risques à autrui

## OBJECTIFS

- Développer les compétences de gestion du risque
- Être capable d'évaluer les situations et d'adopter les réactions appropriées

## Public

- Dirigeants et Managers
- Salariés confrontés professionnellement à des risques potentiellement graves
- Représentants du personnel



1 jour (7 heures)



Intra : devis sur demande



Référence de la formation : SST5

## Les + de la formation

- Tout au long de la formation, des mises en situation sont prévues : cas pratiques et analyses vidéo.
- Cette formation est co-animée par un ancien inspecteur du travail, expert en santé sécurité et un ancien élève de l'Ecole Polytechnique et alpiniste professionnel, guide de haute montagne.

Renseignements calendaires et inscriptions :

Tél : 01 55 20 96 10 – Mail : [idee@ideeconsultants.fr](mailto:idee@ideeconsultants.fr) - Site : [www.ideeconsultants.fr](http://www.ideeconsultants.fr)

Numéro de déclaration Formation Professionnelle : 11 92 03 642 92